

Lyon, le 22 Juin 2021

A l'attention de Monsieur Pascal SIMON

Directeur DDL KRONO

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 11 Juin 2021, nous avons été reçus dans le cadre d'une demande de concertation immédiate déclenchée le 9 Juin 2021. La Direction n'a pas apporté de réponses favorables aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des ASCT dépendants de la DDL KRONO ainsi que tous les agents amenés à les remplacer.

A compter du Mercredi 30 Juin 2021 à 00h01, Jusqu'au Mercredi 15 Septembre 2021 à 10h00

Ce préavis est motivé par les points suivants :

- → Non-respect de la vie privée des ASCT suite à l'organisation de Forums imposés aux agents par la direction impliquant des modifications de commande : La direction modifie les commandes des ASCT pour les informer de l'organisation de Forums en dehors de leurs heures prévues aux roulements. Une telle décision est particulièrement choquante car elle va engendrer des difficultés dans l'organisation de la vie privée des ASCT. SUD-Rail demande à la direction l'arrêt de cette pratique. Il en va du respect de la vie privée des ASCT.
- → Ajout de charge renfort sur des journées montées en retour sec : Les projets de roulements présentés en vue de la commission avec ces ajouts de taches « R » sont intolérable pour SUD-Rail. Pour mémoire SUD-Rail vous alerte depuis de longs mois sur les conditions de travail insupportables, journées trop longues, travail dévalorisé des ASCT.
- → <u>Décalage des Repos des ASCT</u>: La CPST de la DDL Krono modifie les repos des ASCT comme bon lui semble et ce alors qu'il n'y a pas de PTA. SUD-Rail demande à la direction d'arrêter immédiatement cette pratique

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail: Bastien Ferrari